

M. CARROLL: C'est qu'ils ne font pas leur devoir.

L'hon. M. REID: Cette localité compte plusieurs habitants.

M. CARROLL: Pas à l'endroit où doit être construit le quai; personne n'habite là.

L'hon. M. REID: Ben-Eoin est situé sur la rive sud de la baie de l'Est, à trente milles au sud-ouest de Sydney, où se trouve la gare de chemin de fer la plus rapprochée. La population s'en compose d'une centaine de familles dont les principales occupations sont la culture des champs et la pêche.

M. CARROLL: C'est de la baie de l'Est que parle l'honorable député. Il n'y a guère plus de sept familles à Ben-Eoin, et le quai qu'on y construirait se trouverait au pied d'une montagne. A la baie de l'Est, à un demi-mille de là, où la population se trouve groupée, il existe un quai dont la construction date probablement d'un demi-siècle et dont l'entretien a toujours été aux frais de l'Etat. Ce quai est à l'usage de la population de la baie de l'Est, des cent familles dont parle le ministre, ainsi que des sept ou huit autres qui habitent dans la montagne de Ben-Eoin, à quatre milles de là. Il y a trois ou quatre ans, ou même plus longtemps que cela, le quai étant devenu en mauvais état, le Gouvernement fut prié par voie de pétition de le réparer.

Il n'y avait aucun besoin d'acheter un terrain par là. Si le Gouvernement faisait faire pour \$500 de réparations à l'ancien quai qui se trouve au centre même de la population, il rendrait un service réel à la localité tout entière; mais c'est faire injure aux habitants de la baie de l'Est que d'aller construire un quai à Ben-Eoin et de laisser le leur tomber en ruines. Ce que j'en dis est dans l'intérêt des habitants mêmes. Cet endroit, je le connais presque aussi parfaitement que je connais les aîtres de cette Chambre. Je m'étonne qu'il se trouve un ingénieur pour dire qu'il y a sept quais à la baie de l'Est et que celui-ci dessert cent familles.

L'hon. M. REID: Si le crédit était voté, je ne sais comment on pourrait le faire servir à la réparation d'un quai situé ailleurs.

M. CARROLL: A ce que j'ai compris, le ministre biffera le crédit si je lui conseille de le faire. Si je devais me porter candidat à la prochaine élection, ce serait folie de ma part que de proposer la radiation d'un crédit dont mes commettants pourraient tirer avantage. C'est logique. Mais je conseille de rayer celui-ci parce qu'il est contraire à l'intérêt public.

[L'hon. M. Reid.]

L'hon. M. REID: Nous le rayerons donc.

L'hon. M. PUGSLEY: Je me rappelle qu'à l'époque où je dirigeais le ministère, on me pria instamment de prendre possession de ce vieux quai et de le faire mettre en bon état. Le ministre ne pense-t-il pas qu'il se trouve à la baie de l'Est quelque endroit faisant saillie et où le quai serait très avantageusement situé? Au lieu de biffer l'item, ne vaudrait-il pas mieux insérer au budget ces mots: "Quai de Ben-Eoin, en ou près de la baie de l'Est"?

L'hon. M. REID: Si l'honorable député considère qu'on ne devrait pas construire de quai à cet endroit-là, je ne tiens pas à garder cet item dans le budget. Selon moi, mieux vaudrait l'y laisser, car avant de commencer les travaux on pourrait se livrer à un examen approfondi de la situation et décider ensuite ce qu'il y a de mieux à faire. Mais comme il ne convient pas de perdre notre temps à cela, je propose que l'item soit rayé.

M. CARROLL: Le règlement me permet-il de proposer que la somme de \$1,600 soit prélevée sur cet item pour être consacrée à la réparation du quai de la baie de l'Est?

M. le PRESIDENT: Non.

M. MACLEAN (Halifax): Il s'agit ici de la construction d'un nouveau quai, et sous la rubrique: "Ports et rivières de la Nouvelle-Ecosse", sont inscrits nombre de crédits également destinés à la construction de nouveaux quais. Au cours des deux dernières années, le ministre des Finances a maintes fois donné au Parlement l'assurance que l'on s'abstiendrait d'entreprendre de nouveaux ouvrages publics. L'ex-ministre des Travaux publics s'est, lui aussi, prononcé dans le même sens. Pour cette raison, il conviendrait de rayer le présent item. Il faudrait en faire autant du crédit de \$97,000 destiné à la construction et à la réparation de quais dans la Nouvelle-Ecosse. Tous les articles de cette nature devraient être rayés du budget, pour la bonne raison que la dépense ne se fera pas cette année. Il est à peu près impossible de réparer des quais vers la fin de l'année. On ne pourra pas mettre les ouvriers à l'œuvre avant octobre ou novembre, et il sera alors trop tard. Comme les Chambres devront se réunir d'ici au 31 mars prochain, on aura tout le temps voulu, à la prochaine session, pour discuter ces divers crédits qu'il est parfaitement inutile d'ouvrir à cette heure.

M. DAVIDSON: J'espère bien que le ministre ne suivra pas le conseil du représen-